

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

202430

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

Date de convocation :

05 juillet 2024

Date d'affichage :

08 juillet 2024

Objet

Location du podium
communal

De la commune BARBAZAN

Séance du 11 juillet 2024 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine
Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET Michel, MAURETTE Bernard, SALES André.
Mme WINTERSTEIN Martine donne procuration à Mme BOLEA Maryse.
Absent : VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que jusqu'à présent la commune mettait à disposition des autres collectivités et associations voisines, le podium, en échange de bons procédés.

Or, elle informe qu'il est désormais impossible de trouver du matériel en prêt.

Aussi, elle propose que le matériel communal, et en particulier le podium soit loué.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- de LOUER, aux collectivités et associations hors de la commune, le podium à raison de 150€ par manifestation,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- Monsieur le Maire et Madame la Trésorière sont chacun en ce qui les concerne, chargés de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en sous-préfecture.

Fait à Barbazan, le 12 juillet 2024

Le Maire,

